

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce premier jour de mai deux mille dix-sept (1^{er} mai 2017) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »

Sénèque

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

- 2. Adoption des procès-verbaux*
- 3. Correspondance*
- 4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2016 et du rapport des vérificateurs*
- 5. Trésorerie*
- 6. Adoption des comptes fournisseurs*
- 7. Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt et des travaux relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc municipal – Raccordement rue Principale et 6^e Rang (secteur des Grès)*
- 8. Adoption de la Politique relative aux civilités – Version 2.1*
- 9. Nomination du maire suppléant*
- 10. Office municipal d'habitation (OMH) – Approbation des états financiers 2016*
- 11. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 429-2014 — Construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès*

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

12. *Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 434-2016 – Acquisition d'une unité d'urgence pour le Service incendie*
 13. *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes*
 14. *Octroi de contrat – Transport Claude Grenier - Démolition de trois (3) bâtisses au parc des Grès*
 15. *Octroi de contrat – Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc. - Entretien des lumières de rues*
 16. *Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture de propane*
 17. *Autorisation à demander des soumissions publiques pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang*
 18. *Autorisation à demander des soumissions publiques pour la réalisation des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré*
 19. *Autorisation de signataires – Entente concernant les entrées de service – Travaux de prolongement de l'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang*
 20. *Directeur adjoint du Service incendie – Démission*
 21. *Autorisation - Appel de candidatures – Directeur(trice) adjoint(e) du Service incendie*
 22. *Demande de dérogation mineure de madame Marie-Hélène Jobin à l'égard de l'immeuble sis au 18, rue Drolet, lot 2 546 096 du cadastre du Québec*
 23. *Demande de gratuité - Camp de jour - 2017*
 24. *Demande d'autorisation - Droit de passage – Défi des Demois' Ailes*
 25. *Autorisation pour vente de garage*
 26. *Proclamation des Journées de la Culture*
 27. *Chambre de Commerce – Renouvellement de l'adhésion - 2017-2018*
 28. *Fondation prévention suicide les Deux Rives – Tournoi de golf*
 29. *Autorisation - Appel de candidatures – Journalier classe 1 – Poste saisonnier à temps partiel*
 30. *Motion de félicitations – Madame Sonia Lemire et son équipe - Entreprise Les Bou d'ail – Finaliste dans la catégorie « Agro transformateur » - Gala Gens de Terre et de Saveurs*
 31. *Motion de félicitations – Monsieur Michel Robichaud, designer – Exposition de ses uniformes d'hôtesse – Musée McCord – 50^e anniversaire Expo 67*
 32. *Motion de félicitations – Madame Caroline Laforme – « Saint-Étienne se ramasse »*
 33. *Affaires diverses*
 - 33.1 *Motion de félicitations – Sécurité civile - Daniel Isabelle et son équipe – Simulation école Ami-Joie-et-des-Grès*
- Période de questions*
34. *Clôture de la séance*

2017-05-193

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

D'entrée de jeu, le maire mentionne que le rapport des vérificateurs sera déposé à la présente séance ordinaire du conseil municipal et que, en ce qui a trait à l'exercice financier de l'année 2016, ceux-ci ont confirmé un surplus de 132 102 \$.

Dans un autre ordre d'idées, il fait part des derniers développements dans le dossier concernant le prolongement du réseau d'aqueduc municipal destiné à raccorder les

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

résidences du secteur des Grès : le conseil a finalement pris la décision de faire passer le réseau d'aqueduc du côté ouest de l'autoroute, soit sur la rue Principale et une partie du 6^e Rang, afin d'offrir du même coup aux résidents de ces secteurs l'occasion d'y raccorder leur résidence. Ces travaux devraient être terminés au plus tard en septembre 2018.

Pour continuer, il fait part du fait que la démolition des trois bâtisses, l'ancien restaurant, la bâtisse numéro 4 et la bâtisse qui abritait anciennement le Bar le Trio, au parc des Grès, sera effectuée dans les prochaines semaines. Il souligne que ceci donnera lieu à plus d'espace de stationnement.

Pour terminer, le maire félicite, d'une part, madame Sonia Lemire et toute son équipe de l'entreprise stéphanoise *Les Bou d'ail*, pour avoir contribué à faire qualifier leur entreprise dans la catégorie « Agro transformateur », lors du Gala Gens de terre et de saveurs, qui s'est déroulé le 20 avril au Complexe Laviolette de Trois-Rivières. Il félicite, d'autre part, monsieur Michel Robichaud, dont les uniformes d'hôtesse qu'il a créés pour l'exposition universelle de 1967, à Montréal, sont exposés au Musée McCord, dans le cadre du 50^e anniversaire d'Expo 67. Il félicite aussi madame Caroline Laforme pour avoir organisé l'événement « Saint-Étienne se ramasse », le 22 avril dernier, auquel plusieurs marcheurs et coureurs stéphanois ont pris part. Enfin, il félicite le Coordonnateur des mesures d'urgence, monsieur Daniel Isabelle, et toute son équipe pour la tenue d'une simulation d'alerte à la bombe à l'école Ami-Joie-et-des-Grès, le vendredi 28 avril dernier.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 10 avril 2017 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2017-05-194

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 10 avril 2017 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2017-05-01 préparé par madame Josiane Pellerin, greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2017-05-195

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2017-05-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2016 et du rapport des vérificateurs

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

2017-05-196

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le rapport des vérificateurs et le rapport financier pour l'exercice 2016 présentant un surplus de 132 102 \$ de fonctionnement à des fins fiscales, tels que présentés par monsieur Claude Lacombe, CPA auditeur et madame Joanie Roy, CPA auditrice, CA de la firme de comptables Mallette S.E.N.C.R.L.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Trésorerie

La Directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M., tels que préparés par la secrétaire-trésorière adjointe.

6. Adoption des comptes fournisseurs

2017-05-197

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 avril 2017* totalisant 156 397,79 \$.
- Les comptes à payer *au 30 avril 2017*, au montant de 177 581,86 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

7. Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt et des travaux relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc municipal – Raccordement rue Principale et 6^e Rang (secteur des Grès)

2017-05-198

Jocelyn Isabelle donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt et des travaux relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc municipal pour raccorder des résidences de la rue Principale et du 6^e Rang (secteur des Grès).

8. Adoption de la Politique relative aux civilités – Version 2.1

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, le 1^{er} février 2016, une deuxième version (2.0) de sa *Politique relative aux civilités*,

CONSIDÉRANT actuellement les différents statuts d'employés engagés par la municipalité dépendamment des besoins qui y sont liés, et donc qu'il y a lieu de modifier la définition du mot « Employé » utilisé dans la *Politique relative aux civilités 2.0*,

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la troisième version de la *Politique relative aux civilités*, la version 2.1, et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

2017-05-199

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la version (2.1) de la *Politique relative aux civilités*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Nomination du maire suppléant

2017-05-200

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme madame Francine Boulanger comme mairesse suppléante pour la prochaine période de quatre (4) mois, jusqu'aux élections municipales de 2017, soit du 3 juin 2017 au 6 octobre 2017. Elle est de plus autorisée à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si celui-ci ne peut être présent. Elle est aussi autorisée à signer les effets bancaires, pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Office municipal d'habitation (OMH) - Approbation des états financiers 2016

CONSIDÉRANT les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès (OMH), pour l'année 2016, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. et présentant un déficit d'exploitation de 56 994 \$;

CONSIDÉRANT que la partie assumée par la municipalité représente 10 % du déficit, soit un montant de 5 699 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a versé un montant de 6 948 \$ pour l'OMH en 2016 et qu'il y a un solde à recevoir de 1 249 \$;

2017-05-201

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice 2016 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès, ainsi que les travaux majeurs capitalisables au montant de 3 102 \$. Il est de plus résolu d'autoriser l'encaissement du chèque de 1 249 \$ émis par l'OMH afin de régulariser les contributions pour l'année 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Renouvellement emprunt temporaire - Règlement numéro 429-2014 — Construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès

2017-05-202

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle, pour une période d'un an, l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 645 894 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 429-2014 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable).

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

12. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 434-2016 – Acquisition d'une unité d'urgence pour le Service incendie

2017-05-203

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle, pour une période d'un an, l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 175 000 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 434-2016 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable).

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 60 438 \$ pour l'entretien du réseau routier local en 2016;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les dépenses admissibles totalisent 153 861 \$;

2017-05-204

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Octroi de contrat – Transport Claude Grenier - Démolition de trois (3) bâtisses au parc des Grès

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la démolition de trois (3) bâtisses au parc des Grès;

CONSIDÉRANT que cinq (5) soumissionnaires des six (6) soumissionnaires invités ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant (avant taxes)
Transport Claude Grenier	14 900 \$
G.R.D. Démolition inc.	27 950 \$
Henri St-Amant et fils inc.	34 532 \$
Les Entreprises RS2 inc.	38 750 \$
SOS Maison Expert inc.	49 900 \$

2017-05-205

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

contrat pour la démolition de trois (3) bâtisses au parc des Grès à Transport Claude Grenier, au montant de 14 900 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Octroi de contrat – Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc. - Entretien des lumières de rues

2017-05-206

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public à Groupe Vigneault Service d'Éclairage inc., au montant de 4 449 \$, avant taxes, et ce, pour la période du 24 avril 2017 au 23 avril 2018, le tout selon les termes de la soumission datée du 24 avril 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture de propane

2017-05-207

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Hamel Propane inc. le contrat pour la fourniture de propane, selon l'offre datée du 20 avril 2017, au prix fixe pour chaque litre de gaz propane vendu et livré pendant les périodes suivantes, soit :

Du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, le prix sera de 0,579 \$/litre, en plus des frais de livraison et de toutes taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Autorisation à demander des soumissions publiques pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang

2017-05-208

La résolution
n° 2017-05-208 a
été modifiée par la
résolution n° 2017-
06-267

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang, sur les avenues Ringuette et Duplessis, ainsi que sur le Rang des Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Autorisation à demander des soumissions publiques pour la réalisation des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré

2017-05-209

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Autorisation de signataires – Entente concernant les entrées de service – Travaux de prolongement de l'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang

CONSIDÉRANT que la municipalité envisage d'entreprendre des travaux de prolongement de son réseau d'aqueduc sur une partie de son territoire;

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

CONSIDÉRANT que des propriétaires désirent saisir l'occasion de raccorder leur résidence au réseau d'aqueduc municipal et que, pour ce faire, une entrée de service en front de la propriété doit être réalisée;

CONSIDÉRANT que ces travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc seront exécutés par la municipalité, mais que leurs coûts seront assumés par le ministère des Transports du Québec, à l'exception des coûts d'aménagement des entrées de service pouvant être aménagées en front de la propriété;

CONSIDÉRANT que la municipalité estime à mille neuf cent trente dollars (1 930 \$) les coûts pour l'aménagement d'une entrée de service en front de la propriété;

CONSIDÉRANT qu'une entente engageant les deux (2) parties, soit la « Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès » et le « Propriétaire » de la résidence, doit être conclue et signée, dans laquelle la « Municipalité » s'engage à réaliser cette entrée de service et le « Propriétaire » s'engage à acquitter auprès de la « Municipalité » le coût réel des travaux;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de cette entente et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

2017-05-210

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, Robert Landry, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intervenue entre la « Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès » et le « Propriétaire » de la résidence devant laquelle il y aura installation d'une entrée de service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Directeur adjoint du Service incendie – Démission

2017-05-211

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la démission de monsieur Éric Boucher, qui prendra effet le 28 avril 2017 à 16 h, à titre de Directeur adjoint du Service incendie de la municipalité, ainsi qu'à titre de pompier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Autorisation - Appel de candidatures – Directeur(trice) adjoint(e) du Service incendie

CONSIDÉRANT qu'en raison du départ de M. Éric Boucher, la municipalité a besoin d'embaucher un(e) Directeur(trice) adjoint(e) du Service incendie;

2017-05-212

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à annoncer les besoins d'embauche, à procéder, avec le comité d'embauche, aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauche au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

22. Demande de dérogation mineure de madame Marie-Hélène Jobin à l'égard de l'immeuble sis au 18, rue Drolet, lot 2 546 096 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Marie-Hélène Jobin consiste à régulariser l'implantation du bâtiment principal à 7,52 mètres de l'emprise de la rue Drolet, bâtiment situé au 18, rue Drolet, sur le lot 2 546 096 du cadastre du Québec, situé dans la zone RW-01;

CONSIDÉRANT que cette demande contrevient à l'article 101 du *Règlement de zonage* 234-90 qui stipule que la marge avant minimale à respecter pour l'implantation d'un bâtiment principal dans la zone RW-01 est de 7,6 mètres;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) suite à l'étude du dossier;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

2017-05-213

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Marie-Hélène Jobin concernant le lot 2 546 096 du cadastre du Québec, situé dans la zone RW-01, à l'effet de régulariser l'implantation du bâtiment principal sis au 18, rue Drolet, à 7,52 mètres de l'emprise de la rue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Demande de gratuité - Camp de jour - 2017

CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la politique familiale municipale, le conseil désire apporter le soutien à trois (3) jeunes stéphanois de familles présentement en contextes économiques faibles;

CONSIDÉRANT l'importance pour ces familles de pouvoir bénéficier du camp de jour pour leurs enfants;

CONSIDÉRANT le soutien financier offert annuellement par la municipalité aux jeunes Stéphanois dans le cadre de leurs activités sportives;

CONSIDÉRANT que cette action encouragerait d'autres organismes à procéder de cette manière, soit offrir une gratuité à quelques familles pour la participation à leurs activités;

2017-05-214

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès offre trois (3) gratuités d'inscription au camp de jour 2017.

Il est de plus résolu que le choix de ces trois jeunes soit fait par l'entremise du service de garde de l'école Ami-Joie-et-des-Grès selon les critères établis par l'école et par la municipalité.

Il est de plus résolu qu'aux fins de préserver la confidentialité de ces jeunes, seuls le Service de garde de l'école, la directrice générale de la municipalité, la direction des loisirs et la monitrice en chef soient autorisés à traiter ces dossiers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

24. Demande d'autorisation - Droit de passage – Défi des Demois'Ailes

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'administration du Défi des Demois'Ailes, une course à pied à relais d'environ 750 km répartie sur quatre (4) jours et nuits réalisée par quarante (40) femmes qui auront à courir 100 km chacune au profit des centres d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, dont ceux de Shawinigan et Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que la demande consiste à obtenir un droit de passage, en provenance de Saint-Barnabé Nord, sur le chemin des Dalles, sur la rue Principale, sur le 6^e Rang et sur l'avenue Omer-Bourassa, vers Saint-Boniface, le dimanche 16 juillet 2017, vers 9 h 20;

CONSIDÉRANT que cette demande a été autorisée par le ministère des Transports du Québec et que les organisateurs du Défi des Demois'Ailes bénéficient d'un numéro de permis d'événement;

2017-05-215

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le droit de passage au Défi des Demois'Ailes, en provenance de Saint-Barnabé Nord, sur le chemin des Dalles, sur la rue Principale, sur le 6^e Rang et sur l'avenue Omer-Bourassa, vers Saint-Boniface, le dimanche 16 juillet 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Autorisation pour vente de garage

2017-05-216

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès permette l'organisation de la vente de garage annuelle qui se tiendra le samedi 27 mai et le dimanche 28 mai 2017. Il est de plus résolu d'annoncer cet événement dans l'Hebdo Shawinigan/Trois-Rivières, dans les petites annonces du Nouvelliste et de faire un publipostage dans la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Proclamation des Journées de la Culture

CONSIDÉRANT que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et de la qualité de vie de ses citoyens;

CONSIDÉRANT que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

CONSIDÉRANT que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a déjà manifesté, par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

CONSIDÉRANT que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

2017-05-217

EN CONSÉQUENCE, il est résolu, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Chambre de Commerce – Renouvellement de l'adhésion - 2017-2018

2017-05-218

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle son adhésion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé et défraie le coût de cette adhésion, au montant de 225,85 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Fondation prévention suicide les Deux Rives – Tournoi de golf

2017-05-219

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, M. Robert Landry, et le conseiller, M. Marc Bastien, à participer à un tournoi de golf au profit de la Fondation prévention suicide les Deux Rives qui aura lieu le jeudi 25 mai 2017. La municipalité assumera les frais d'inscription de 119,00 \$ par personne, pour un total de 238,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Autorisation - Appel de candidatures – Journalier classe 1 – Poste saisonnier à temps partiel

CONSIDÉRANT qu'en raison du départ de M. François Théberge, la municipalité a besoin d'embaucher un (1) journalier de classe 1 saisonnier à temps partiel pour occuper des tâches durant la saison estivale;

2017-05-220

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à annoncer les besoins d'embauche, à procéder, avec le comité d'embauche, aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauche au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Motion de félicitations – Madame Sonia Lemire et son équipe - Entreprise Les Bou d'ail – Finaliste dans la catégorie « Agro transformateur » - Gala Gens de Terre et de Saveurs

2017-05-221

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement la présidente de l'entreprise stéphanoise *Les Bou d'ail*, madame Sonia Lemire, ainsi que toute son équipe, pour avoir contribué à ce que leur entreprise soit qualifiée comme finaliste dans la catégorie « Agro

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

transformateur », lors du Gala Gens de Terre et de Saveurs qui s'est tenu le 20 avril dernier, au Complexe Laviolette de Trois-Rivières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Motion de félicitations – Monsieur Michel Robichaud, designer – Exposition de ses uniformes d'hôtesses – Musée McCord – 50^e anniversaire Expo 67

2017-05-222

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement monsieur Michel Robichaud, designer stéphanois, dont les uniformes d'hôtesses qu'il a créés pour l'Exposition universelle de 1967 à Montréal sont exposés au Musée McCord, à Montréal, dans le cadre du 50^e anniversaire d'Expo 67.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Motion de félicitations – Madame Caroline Laforme – « Saint-Étienne se ramasse »

2017-05-223

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement madame Caroline Laforme pour avoir organisé l'activité « Saint-Étienne se ramasse », le samedi 22 avril dernier, à laquelle plusieurs marcheurs et coureurs stéphanois ont participé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Affaires diverses

33.1 Motion de félicitations – Sécurité civile - Daniel Isabelle et son équipe – Simulation école Ami-Joie-et-des-Grès

2017-05-224

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement monsieur Daniel Isabelle, Coordonnateur des mesures d'urgence, et son équipe pour la tenue d'une simulation d'alerte à la bombe à l'école Ami-Joie-et-des-Grès, le vendredi 28 avril dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 19

Fin : 20 h 40

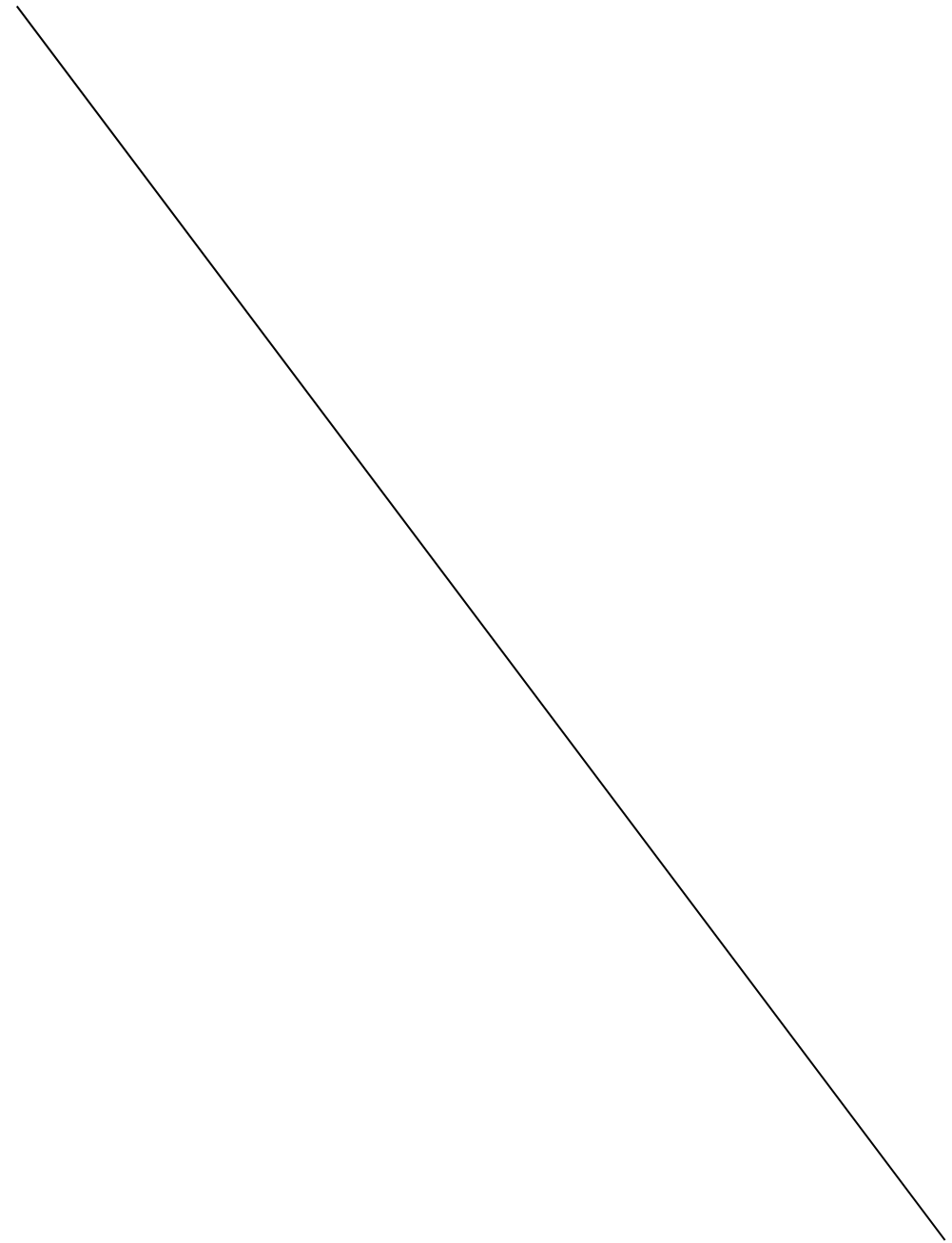
34. Clôture de la séance

2017-05-225

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017



Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière